

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bouguenais, le 26 octobre 2020

Télétravail : une démarche projet pour la mise en œuvre au sein de la collectivité

La situation sanitaire continue de se dégrader dans le département et le Maire de Bouguenais, Sandra IMPERIALE souhaite initier une **expérimentation du télétravail dans les meilleurs délais**, avec des modalités allégées, qui seront présentées en CHSCT mi-novembre, aux élus et aux représentants du personnel.

Consciente de la dégradation de la crise sanitaire, Sandra IMPERIALE a proposé aux représentants syndicaux de la ville, un cadre expérimental, dans le contexte Covid, à partir de novembre jusqu'à la fin du mois de mars, avec les principes suivants :

- Pas de télétravail imposé sauf si obligation par la préfecture ou l'ARS,
- Rotation des agents à prévoir sur la semaine et sur l'effectif (50 % en télétravail, 50 % en présentiel par exemple),
- 2 jours maximum par agent, avec un droit à la déconnexion en accord avec l'agent.

Cette expérimentation donne lieu à des discussions avec les représentants syndicaux pour améliorer et adapter le dispositif.

Par ailleurs, une démarche projet est sur le point d'être lancée au sein des services, pour aboutir à la mise en place d'un télétravail qui soit un mode pérenne d'organisation du travail, à l'issue du premier trimestre 2021, et dans le cadre d'une négociation plus large avec les représentants du personnel.

CONTACT PRESSE :

Service Ressources Humaines – 02 40 32 29 21.

Service Communication – 02 40 32 29 45 – communication@ville-bouguenais.fr